DNCA VALUE EUROPE

ACTIONS EUROPÉENNES VALUE

Objectif de gestion

L'objectif est de rechercher une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions de l'indice STOXX EUROPE 600 des pays de l'Union Européenne calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	345,21
Actif net (m€)	504
Nombre de lignes actions	46
Capitalisation moyenne (md€)	54
Price to Earning Ratio 2025e	11,9x
Price to Book 2024	1,5x
VE/EBITDA 2025e	7,3x
DN/EBITDA 2024	2,0x
Rend. du free cash-flow 2025e	6,79%
Rend. du dividende 2024e	3,40%

Performance (du 31/03/2015 au 31/03/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

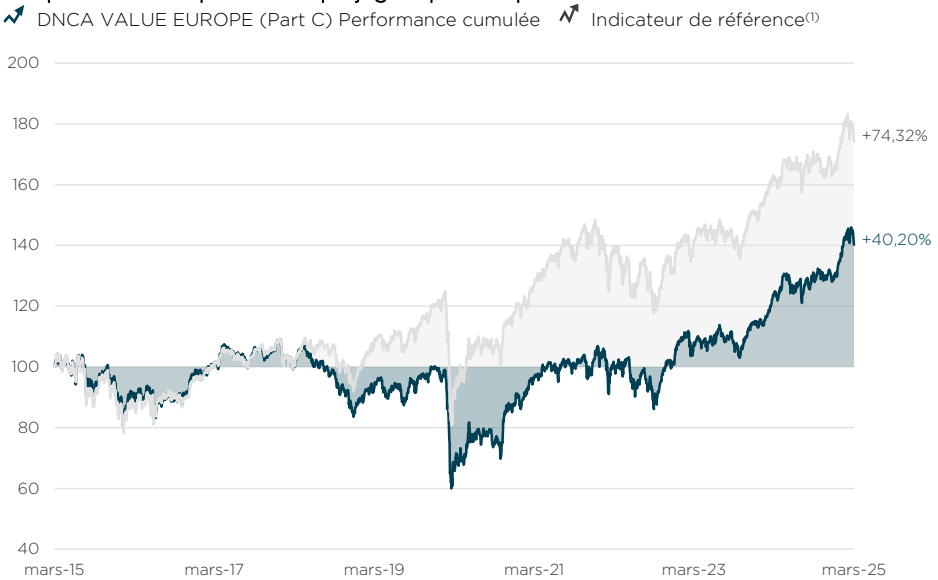

(1)STOXX Europe 600 EUR NR

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part C	+13,09	+11,96	+15,54	+3,43	+6,07
Indicateur de référence	+6,89	+8,20	+13,48	+5,71	+6,68
Part C - volatilité	11,37	12,95	16,30	16,82	16,26
Indicateur de référence - volatilité	11,01	12,82	14,95	16,33	17,86

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part C	-2,17	+8,24	+13,09	+40,39	+105,98	+40,20
Indicateur de référence	-3,84	+5,77	+6,89	+26,69	+88,23	+74,32

Performances calendaires (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Part C	+13,08	+13,67	-1,60	+17,50	-12,17	+15,93	-18,61	+7,95	+1,25	+16,55
Indicateur de référence	+8,78	+15,81	-10,64	+24,91	-1,99	+26,82	-10,77	+10,58	+1,73	+9,60

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	0,85	0,73	0,87	0,17
Tracking error	4,51%	5,69%	6,59%	5,73%
Coef. corrélation	0,92	0,90	0,91	0,94
Ratio d'information	1,36	0,66	0,31	-0,40
Bêta	0,95	0,91	1,00	0,97

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation, risque de liquidité, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque de change, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de taux, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque de crédit, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
ASR NEDERLAND NV (4,4)	3,11%
ISS A/S (4,8)	3,08%
HEINEKEN NV (3,8)	2,72%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (6,0)	2,67%
SANOFI (4,9)	2,66%
SOCIETE GENERALE SA (3,7)	2,64%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (5,4)	2,61%
TOTALENERGIES SE (3,9)	2,60%
SBM OFFSHORE NV (3,9)	2,60%
ENEL SPA (7,1)	2,59%
	27,27%

Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Meilleures	Poids	Contribution
DASSAULT AVIATION SA	2,05%	+0,40%
EURONEXT NV	2,57%	+0,24%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	2,25%	+0,20%
LEONARDO SPA	1,43%	+0,20%
ENEL SPA	2,59%	+0,15%

Moins bonnes	Poids	Contribution
BURBERRY GROUP PLC	1,34%	-0,55%
CRH PLC	1,89%	-0,40%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	1,55%	-0,26%
INFORMA PLC	2,17%	-0,23%
ANGLO AMERICAN PLC	2,51%	-0,23%

Répartition par classe d'actifs

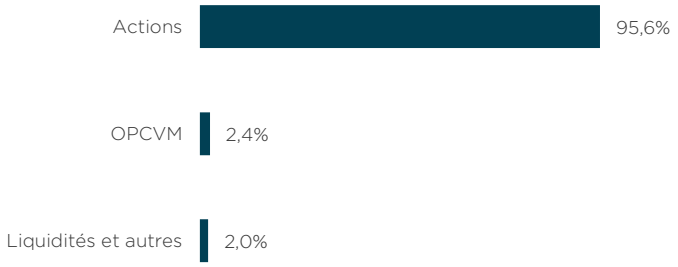

Répartition par capitalisation

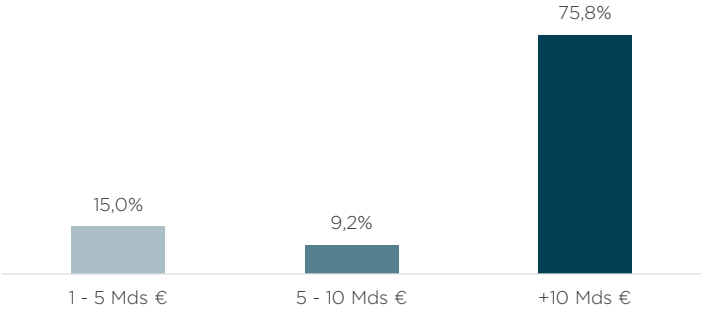

Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,8%	14,6%
Banques	11,8%	11,7%
Santé	10,1%	14,3%
Énergie	9,7%	5,5%
Agroalimentaire, boisson et tabac	6,6%	6,1%
Bâtiment et matériaux de	6,1%	3,5%
Télécommunications	5,0%	3,0%
Services aux collectivités	4,8%	4,0%
Chimie	3,9%	2,3%
Produits et services de	3,8%	5,6%
Technologie	3,8%	7,3%
Médias	3,4%	1,8%
Assurance	3,1%	6,5%
Services financiers	2,6%	4,5%
Ressources de base	2,5%	1,9%
Voyages et loisirs	0,7%	0,8%
OPCVM	2,4%	N/A
Liquidités et autres	2,0%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	33,1%	16,2%
Allemagne	15,7%	14,3%
Pays-Bas	13,1%	7,4%
Royaume-Uni	12,8%	23,0%
Italie	6,0%	4,7%
Danemark	4,6%	3,6%
Suisse	2,5%	14,7%
USA	2,4%	-
Norvège	2,0%	1,1%
Irlande	1,9%	0,5%
Espagne	1,5%	4,8%
OPCVM	2,4%	N/A
Liquidités et autres	2,0%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : SOPRA STERIA GROUP (5,5)

Sorties : SANDOZ GROUP AG (5,5)

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez-vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

En ce mois de mars les marchés se sont focalisé sur les futures annonces des tarifs par le nouveau président américain, et les incertitudes qui en découlent, notamment l'impact sur l'inflation, les taux et la baisse d'activité américaine.

En Europe, malgré des indices PMI à la production qui se tiennent au-dessus de 50 et un secteur manufacturier résilient, les opérateurs redoutent une baisse de la croissance globale ainsi que l'influence américaine sur le conflit russo-ukrainien. La bonne nouvelle du vote allemand sur un projet de dépenses de 500 Mds€ dans l'énergie, les infrastructures et la défense, s'inscrit positivement sur le PIB plus important de la Zone Euro et ses implications à terme sur la croissance européenne. Cette annonce suit celles de Bruxelles avec 800Md€ pour muscler la défense européenne, des assouplissements sur le Green Deal et un plus grand pragmatisme sur le soutien industriel en Europe, y compris la sécurité et la compétitivité des coûts énergétiques.

Ces incertitudes ont favorisé des secteurs plus défensifs comme les Utilities (+5.3%), les assurances (+4.3%) et le secteur de l'énergie (+2.7%, sur fond de distributions aux actionnaires toujours importants compte-tenu de points morts de 60$/bbl en moyenne pour le secteur). A l'inverse les secteurs de consommations discrétionnaires comme l'auto (-10.9% frappé par une taxe américaine de 25%) et les loisirs (-15.2%) ont souffert.

Dans l'attente des annonces des tarifs, les opérateurs feront face bientôt aux résultats du 1er trimestre 2025 qui s'annoncent modestes.

Les principaux contributeurs du fonds sur le mois écoulé : Dassault Aviation (+40bp, engagement Européen sur la défense) ; Euronext (+24 bp, qui profite de la forte activité et volatilité sur les marchés) ; Veolia (+2bp, qui profite d'une bonne publication annuelle avec l'annonce d'un plan de rachat d'actions pour limiter la dilution des plans aux salariés).

Les principaux détracteurs : Burberry (-55.4bp, à la suite d'une revue à la baisse des attentes du dernier trimestre 2024/2025 fiscal) ; CRH (-40bp, suite aux publications un peu décevantes des concurrents), Infineon (-25bp, sur une lecture négative des concurrents sur la poursuite des crédits IRA du président Biden).

Sur le mois de mars le fond perd : -2,17% alors que son indice de référence recule de -3,84%.

Achevé de rédiger le 14/04/2025.

Isaac Chebar

Julie Arav

Maxime Genevois

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+ (97,6%)

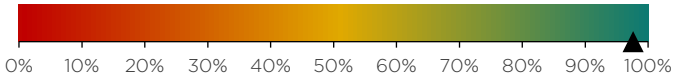

Note Responsabilité moyenne : 4,8/10

Répartition du risque de responsabilité[1]

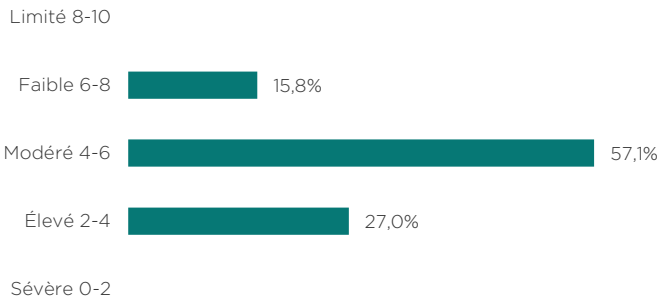

Exposition transition/RSE[2]

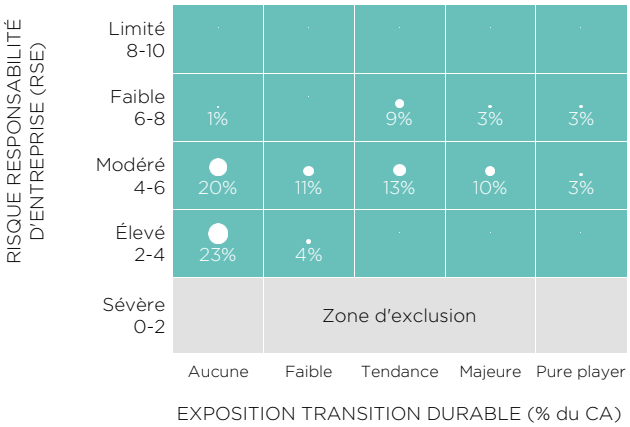

Exposition aux ODD[3] (% de chiffre d'affaires)

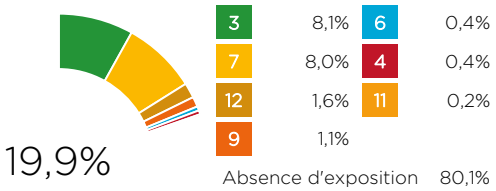

Exposition aux transitions durables[4]

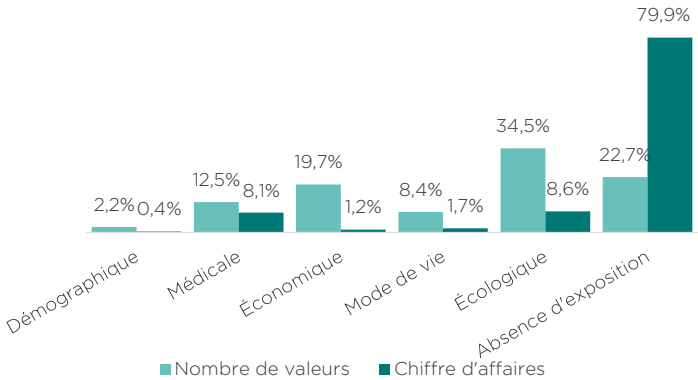

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+ Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	100%	28 594		
	31/12/2024	100%	30 000		
	29/12/2023	96%	31 483	100%	49 983
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	100%	8 444		
	31/12/2024	100%	9 069		
	29/12/2023	96%	8 098	100%	9 594
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	100%	356 126		
	31/12/2024	100%	374 287		
	29/12/2023	96%	317 889	100%	418 915
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO_2	100%	393 163		
	31/12/2024	100%	413 356		
	29/12/2023	96%	352 624	100%	471 566
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO_2	100%	37 037		
	31/12/2024	100%	39 069		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/EUR M investis	100%	814	100%	568
	31/12/2024	100%	946	100%	571
	29/12/2023	96%	879	100%	604
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR M de CA	100%	1 248	100%	934
	31/12/2024	100%	1 339	100%	933
	29/12/2023	96%	1 199	100%	927
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
	31/12/2024	100%	0%	100%	0%
	29/12/2023	16%	0%	12%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		99%	66,6%	100%	57,0%
	31/12/2024	100%	69,3%	99%	59,3%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	41,1%	7%	53,9%
	31/12/2024	5%	52,5%	6%	63,2%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,7	100%	0,5
	31/12/2024	100%	0,7	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,2%
	31/12/2024	100%	0,1%	100%	0,2%
	29/12/2023	0%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	4%	0
	31/12/2024	6%	0	3%	0
	29/12/2023	0%		3%	6 575
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	2,6	100%	5,8
	31/12/2024	98%	2,8	99%	6,9
	29/12/2023	49%	0,3	55%	9,1
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
	31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
	31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	96%	0,2%	100%	0,2%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		90%	12,3%	88%	12,7%
	31/12/2024	72%	12,2%	71%	11,6%
	29/12/2023	55%	15,2%	48%	13,7%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	41,9%	100%	42,4%
	31/12/2024	100%	41,7%	100%	42,3%
	29/12/2023	97%	40,9%	100%	41,1%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
	31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR M de CA	64%	1 116	73%	933
	31/12/2024	59%	2 104	70%	714
	29/12/2023	12%	1	6%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		9%	0,6%	6%	0,2%
	31/12/2024	11%	0,6%	6%	0,2%
	29/12/2023	9%	0,0%	6%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%
	31/12/2024	100%	0,0%	100%	0,0%
	29/12/2023	34%	0,7%	24%	0,3%

Source : MSCI

Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.

Informations administratives

Nom : DNCA Value Europe
Code ISIN (Part C) : FR0010058008
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 02/04/2004
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : France
Forme juridique : FCP
Indicateur de référence : STOXX Europe 600 EUR NR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Equipe de gestion :
Isaac CHEBAR
Julie ARAV
Maxime GENEVOIS

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : Aucun
Frais de souscription : 2% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 2,39%
Frais courants au 31/12/2023 : 2,40%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : STOXX Europe 600 EUR NR

Dépositaire : CIC
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:30 Paris time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

DNCA VALUE EUROPE, Fonds Commun de Placement de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.